

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

Date de convocation et d'affichage : 02 avril 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 05.

Présents :

ABEL Jean-Pierre	FARINE Bruno	LEDOUBLE Catherine
BACHMANN Jean-Marie	FINOT Patrick	LEMELLE Flavienne
BAROIN François	FLEURET Dominique	LEQUIEN Ombeline
BEAUSSIER Jean-Marie	FRAENKEL Stéphanie	LEYMBERGER Brigitte
BETTINGER Sylviane	FRAPIN David	MAGLOIRE Arnaud
BILLET André	GACHOWSKI Jacques	MANDELLI François
BLANCHARD Dominique	GARNERIN David	MARTY Rémy
BLANCHON David	GARIGLIO Elisabeth	MEIRHAEGHE Jean-François
BLASCO Thierry	GAURIER Claude	MENNETRIER Nicolas
BLASSON Christian	GATOULLAT Marcel	MONTAGNE Jean-Jacques
BOICHUT Daniel	GAUTHIER Anne-Sophie	MOSER Alain
BOISSEAU Dominique	GERARD Fabien	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BOUDADI Rachida	GIRARD Marc	OUADAH Karima
BRANLE Christian	GIRARDIN Olivier	PAUWELS Cécile
BURRI Marie-Luce	GOUJARD Pascal	PORTIER-GUENIN Françoise
BUTAT André	GUITTON Jordan	QUINTART Sylvie
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	GULTEKIN Gulcan	RAGUIN Jacky
CHALVET Marie-Ange	GUNDALL Philippe	REHN Yves
CHAMPAGNE Anicet	HANDEL William	RESLINSKI Jean-François
CHAMPAGNE Bernard	HELIOT-COURONNE Isabelle	RICHARD Vincent
CHEVALIER Bertrand	HENNEQUIN Virgil	ROBLET Bernard
CHOMAT Christophe	HENRI Pascal	SAINTON Michel
COCHET Jean-Michel	HIMEUR Aïcha	SAUVAGE Philippe
CORNEVIN Jean-Pierre	HONORÉ Nicolas	SEBEYRAN Marc
DA ROCHA Katia,	HOUARD Bruno	SOMSOIS Hervé
DE VILLEMEREUIL Gérard	HUBINOIS Alain	THIENOT Régis
DEHARBE Dominique	JOUAULT Gervaise	THOMAS Christine
DELAITRE Guy	LANDREAT Pascal	VIART Jean-Michel
DRAGON Jean-Luc	LANOUX Claudie	VOLHUER Michel
DUCHÊNE Annie	LE CORRE Marie	ZAJAC Anna
DUQUESNOY Olivier	LEBECQ Jérémy	
DUSACQ Maxime	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	

Excusés et ont donné pouvoir : NINOREILLE Francine à Catherine LEDOUBLE, LEPRINCE Didier à BAROIN François, ROUSSEAU Pauline à FRAPIN David, LEROY Marie-Thérèse à MEIRHAEGHE Jean-François, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GAURIER Marlène à REHN Yves, GROSJEAN Patrick à VIART Jean-Marie, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, JOLLIOT Marie-France à BRANLE Christian, POTTIER Denis à MEIRHAEGHE Jean-François, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MALARMEY Michelle à GARNERIN David, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à CAFFET-VIARDOT Gaëlle, DENIS Valéry à BOISSEAU Dominique, BAUDOUX Bruno à MANDELLI François, DAHDOUN Fadi à LE CORRE Marie, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, BECARD Francis à BAROIN François, GONCALVES José à HONORÉ Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, BRET Marc à THOMAS Christine, SERRA Frédéric à HELIOT-COURONNE Isabelle, ROUSSELOT Nicole à DUQUESNOY Olivier, BAGATTIN Mélanie à GIRARDIN Olivier, POIVEZ Kevin à BURRI Marie-Luce, HUMBERT Christophe à DELAITRE Guy, SIMON Eric à CHALVET Marie-Ange, RICHARD Sophie à FINOT Patrick

Excusés : DESROUSSEAUX Pascal, GESNOT Dany, MEIRHAEGHE Sonia, RENOIR Gilles, VAN DE ROSTYNE Alain, CHOISELAT Emmanuel, BEURY Loëtitia, MARTINOT Bruno, PETIT Christine, COURTOIS Jean-Christophe, CASTEX Jean-Marie

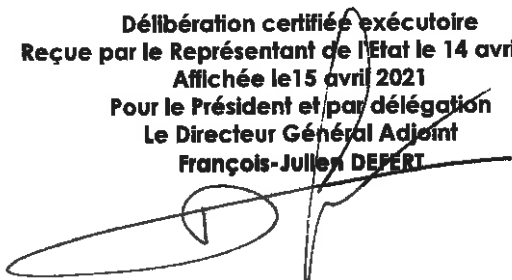
Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Ombeline LEQUIEN.

DELIBERATION N°26	Charte achat durable
RAPPORTEUR	François MANDELLI

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
94	124	124			

Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

**Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le Représentant de l'Etat le 14 avril 2021
Affichée le 15 avril 2021
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint
François-Julien DEFERT**



CHARTRE ACHAT DURABLE ET SOLIDAIRE

Annexe : « Charte de l'achat durable et solidaire »

Exposé :

La ville de Troyes et la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole envisagent d'améliorer leurs pratiques d'achats publics notamment en faveur du développement durable.

Dans cette perspective, les deux entités ont décidé d'élaborer une charte relative à l'achat durable et solidaire, proposée en annexe.

Par ailleurs, en ces temps de crise, le développement durable et la commande publique représentent des opportunités cruciales afin de pouvoir lutter contre les conséquences désastreuses voire calamiteuses consécutives à l'épidémie de la « Covid 19 ».

La rédaction d'une charte est donc un moyen de formaliser, par écrit, les démarches en matière de développement durable communes à la ville de Troyes et la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole.

La mise en œuvre de cette charte doit permettre d'accompagner la modernisation du marché local de fournisseurs et prestataires dans leur capacité à répondre aux nouvelles exigences du développement durable et à guider les différents partenaires dans la définition de leurs besoins, des cahiers des charges et des critères de sélections des fournisseurs et prestataires.

Pour atteindre ces objectifs, la charte contient 7 engagements :

- Améliorer la connaissance du monde des entreprises.
- Développer l'expérimentation et la pratique de l'achat responsable.
- Pérenniser les clauses d'insertion sociale.
- Faciliter l'achat responsable lors du recours aux marchés publics sans procédures de publicité et mise en concurrence.
- Engager une réflexion sur les contrats globaux de performance.
- Etudier davantage l'opportunité d'autoriser les variantes.
- Augmenter le temps de réponse des entreprises.

La charte est amenée à s'enrichir dans le temps, suite au retour d'expériences des différents acteurs.

Enfin, pour suivre la mise en œuvre de ces pratiques, des indicateurs et bilans seront réalisés chaque année.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ADOPTER la charte de l'achat durable et solidaire annexée ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer la charte.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote